



Plan d'action ministériel pour répondre à l'Examen des pratiques d'approvisionnement de l'ombudsman de l'approvisionnement, mai 2010 : Chapitre 1 – Modifications aux marchés de construction

Le présent Plan d'action ministériel vise à répondre à la seule recommandation visant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Recommandation	Mesure prise par TPSGC	État
1.74 Nous recommandons que tous les ministères et organismes qui s'occupent de marchés de construction, y compris TPSGC, travaillent en partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada pour développer et offrir des programmes de formation conçus spécialement pour le personnel chargé des marchés de construction et de la gestion de ces marchés.	TPSGC travaillera en partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada pour développer et offrir des programmes de formation conçus spécialement pour le personnel responsable des marchés de construction et de la gestion de ces marchés à l'échelle du gouvernement.	État : En cours Date cible : juin 2010 BPR : Des groupes de formation de la Direction générale des biens immobiliers et de la Direction générale des approvisionnements donneront des conseils et un appui à l'École de la fonction publique du Canada au cours du développement de ces programmes de formation.